



bulletin d'information

APPEL DE PROJETS POUR LA REQUALIFICATION DES LIEUX DE CULTES EXCÉDENTAIRES PATRIMONIAUX



La ministre de la Culture et des Communications a mandaté le Conseil du patrimoine religieux du Québec pour faire la gestion du Programme de requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux. Ce programme vise à faciliter la transition des lieux de cultes patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales. Pour l'exercice financier 2020-2021, une enveloppe de 5 M\$ est réservée à la requalification des lieux de cultes excédentaires patrimoniaux.

Le programme comporte deux volets

Le volet 1

Incubateur à projets de requalification.

Il vise à soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets de requalification et amorcent leur phase de planification. En plus d'une aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires et d'autres outils nécessaires à la planification des projets, il offre des possibilités de réseautage, d'accompagnement et de formation aux organismes participants. L'aide financière maximale pour ce volet est de 75 % des dépenses admissibles.

Le volet 2

Requalification des lieux de cultes patrimoniaux.

Il consiste à soutenir financièrement les propriétaires de lieux de culte qui souhaitent réaliser les travaux de restauration et de mise aux normes nécessaires à un changement d'usage. L'aide financière maximale pour ce volet est de 50 % des dépenses admissibles.

« Ce programme est un moyen formidable de préserver et de mettre en valeur un patrimoine bâti par les citoyens et dont ils sont fiers. Je suis heureuse de voir de tels projets se réaliser, car ils jouent un rôle de leviers pour le développement culturel, économique et social de toutes les régions du Québec. Notre gouvernement consacre, encore cette année, 5 M\$ à la requalification de lieux de culte, auxquels s'ajoutent d'autres actions qui permettent de restaurer notre patrimoine immobilier. Cet investissement traduit notre volonté

ferme de conserver et de valoriser un patrimoine culturel qui fait partie de l'identité québécoise et qui fait la beauté de nos villes et villages. »

Nathalie Roy,
ministre de la Culture
et des Communications

« La requalification des lieux de culte patrimoniaux permet de donner une seconde vie à des édifices emblématiques situés au cœur de nos villes et de nos villages. Les montants investis pour

la préservation et la valorisation du patrimoine culturel à caractère religieux génèrent d'importantes retombées économiques dans plusieurs régions du Québec en créant et en conservant de nombreux emplois, notamment pour les ouvriers, les artisans et les professionnels du patrimoine bâti. »

Josée Grandmont,
présidente du
Conseil du patrimoine
religieux du Québec

DATE LIMITE : VENDREDI 22 JANVIER 2021

**Pour obtenir plus d'information sur le programme,
consultez le site web du Conseil du patrimoine religieux du Québec**



Le Conseil du patrimoine religieux du Québec vous présente quatre projets bénéficiant d'une aide financière dans le cadre du volet 2 du programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux.

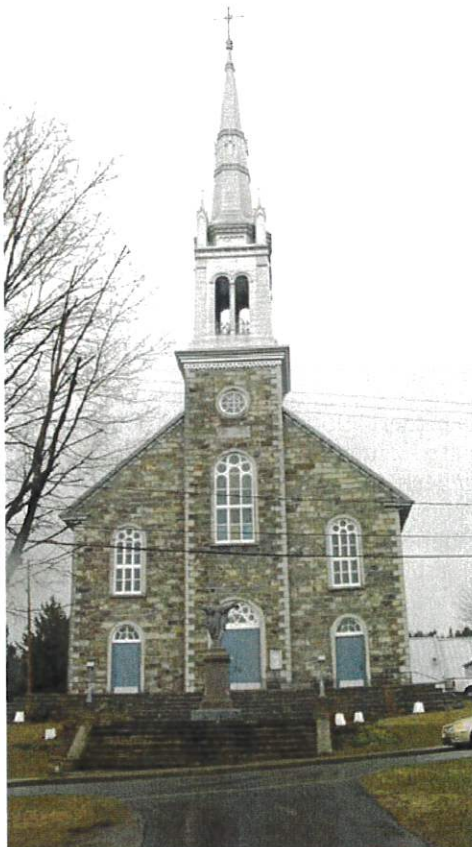
La transformation de l'église Saint-Ubalde en centre multifonctionnel
Municipalité: Saint-Ubalde
Région administrative: Capitale-Nationale

La relocalisation de la bibliothèque à l'intérieur de la salle paroissiale permettra de remédier à sa désuétude et fera partie d'un projet global de transformation de l'église Saint-Ubalde en centre multifonctionnel. La centralisation de la majorité des activités communautaires dans un bâtiment où seront aménagés des locaux lumineux s'inscrit dans une approche de mise en commun des ressources, en plus de répondre aux besoins d'espaces soulevés par la Municipalité. Grâce à la modernisation des équipements, un lieu de rencontres, d'échanges et de socialisation pour

les Ubaldiennes et les Ubaldiens de tous les âges sera intégré au projet de relocalisation de la bibliothèque. Les nouvelles activités favoriseront la préservation du patrimoine religieux de la municipalité en assurant une fréquentation constante des lieux. Des travaux de restauration et de mise aux normes permettront de réaliser un projet dans le respect de la valeur patrimoniale de l'ensemble et des éléments architecturaux en place.



Source: Marie-Josée Deschênes



Source: CPRQ, 2003



Source: Marie-Josée Deschênes

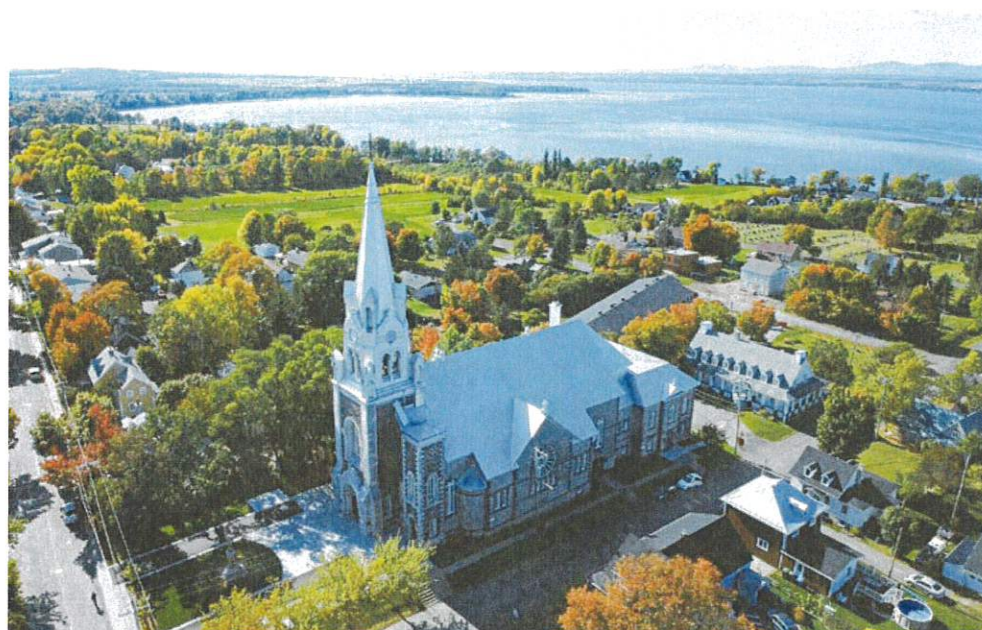
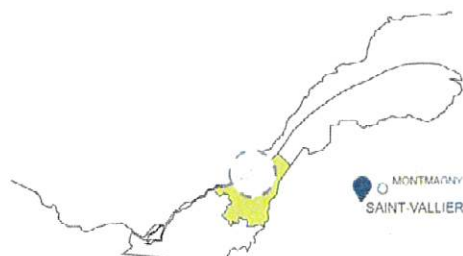
REGARD SUR LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION

La transformation de l'église Saint-Philippe et Saint-Jacques en salle multifonctionnelle

Municipalité: Saint-Vallier
Région administrative:
Chaudière-Appalaches

L'aménagement de la salle communautaire dans la nef de l'église constitue le cœur du projet de transformation de l'église, déjà amorcé par la Municipalité. Après avoir rénové le premier niveau de la sacristie pour y installer ses bureaux, la Municipalité entreprend de métamorphoser la nef en un nouvel espace de vie communautaire. Des activités sportives, culturelles, sociales et éducatives y seront offertes. De plus, un projet de réaménagement du niveau de la

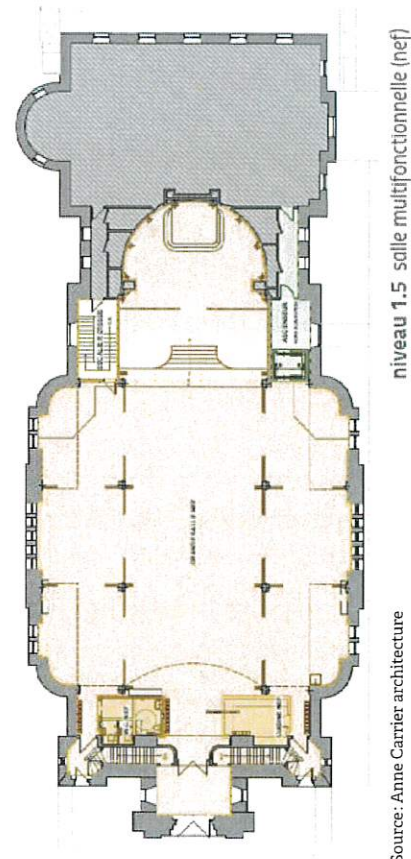
sacristie en bibliothèque municipale est actuellement à l'étude. Au final, chaque utilisateur bénéficiera d'espaces adaptés à ses besoins, favorisant l'émergence de projets sociaux, économiques, culturels et touristiques. L'optimisation des usages et des infrastructures permet de préserver le paysage villageois et de valoriser le patrimoine bâti. Le centre municipal multifonctionnel sera certainement un élément attrayant du milieu.



Source: Anne Carrier architecture



Source: Anne Carrier architecture



niveau 1.5 salle multifonctionnelle (nef)

Source: Anne Carrier architecture

REGARD SUR LE PROGRAMME DE REQUALIFICATION

La transformation de l'église Saint-André en espace d'accélération et de croissance

Municipalité: Îles-de-la-Madeleine

(Cap-aux-Meules)

Région administrative:

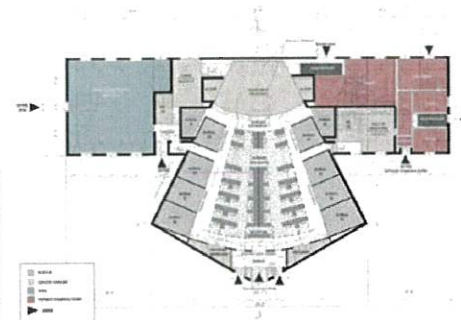
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

La Corporation d'innovation et de développement des Îles-de-la-Madeleine transformera la nef de l'église en locaux pour bureaux pour l'accélérateur d'entreprises La Vague. La vision de la Corporation est de doter les îles d'un espace d'accélération et de développer le réflexe d'innovation des entreprises locales. Le projet s'inscrit dans une vision territoriale économique commune afin d'attirer de nouveaux investisseurs. En acquérant l'église Saint-André de Cap-aux-

Meules, la Corporation souhaite faciliter la création d'un bassin d'entreprises qui suscitent la croissance du numérique sur le territoire. En plus d'assurer la mise en valeur de l'église Saint-André, le projet contribue à consolider le cœur du village, qui est aussi le centre commercial de l'archipel. La Corporation souhaite, à plus long terme, contribuer à la création d'un secteur attrayant permettant la synergie des activités industrielles, commerciales et communautaires.



Source: CPRQ, 2003



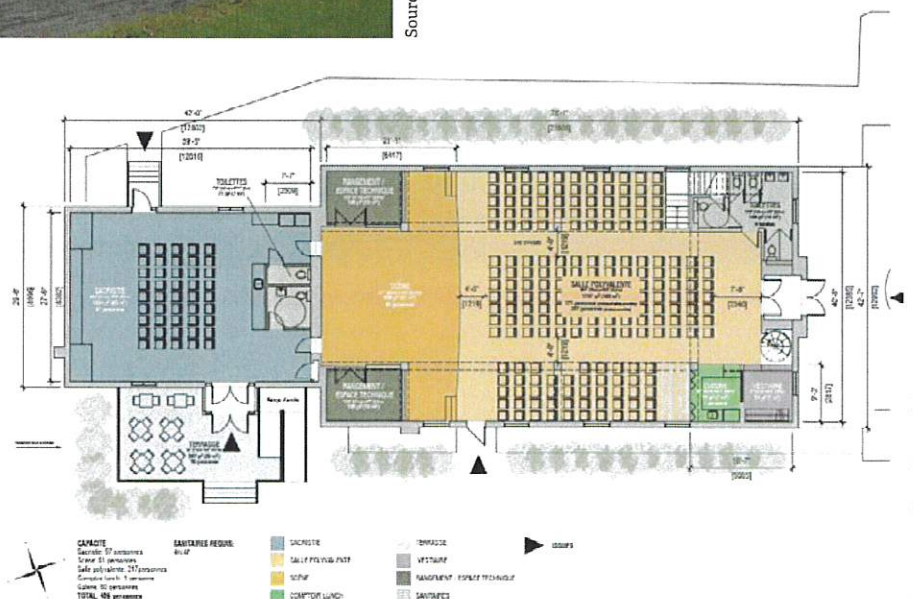
Source: Marie-Josée Deschênes



Source: Marie-Josée Deschênes

La transformation de l'église Saint-Mathieu en centre multifonctionnel
Municipalité: Saint-Mathieu
Région administrative: Montérégie

perspective de développement durable. L'espace transformé facilitera la tenue de spectacles et de différents types d'activités sociales et culturelles. Les interventions seront sensibles et intégrées au lieu afin d'en préserver les caractéristiques architecturales. La conversion de l'église en un espace polyvalent pour la communauté augmentera la participation citoyenne et favorisera la préservation du lieu symbolique de Saint-Mathieu.



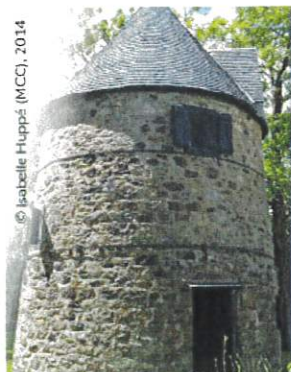
PLAN D'ACTION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Le 29 octobre dernier, le ministère de la Culture et des Communications a rendu public son plan d'action pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier. Ce plan fait suite au rapport sur la gestion du patrimoine immobilier que le Vérificateur général du Québec a remis au ministère. Le plan d'action s'articule autour de trois orientations.

- Mieux accompagner les citoyens.
- Renforcer le partenariat avec le milieu municipal.
- Assurer des interventions plus préventives de la part du ministère.

Dans ce plan d'action, le Conseil du patrimoine religieux du Québec est interpellé comme un partenaire pour l'action 21, qui consiste à « dresser un portrait de l'ensemble des interventions de soutien gouvernemental aux bâtiments patrimoniaux et [à] le rendre disponible auprès des municipalités et des MRC ainsi que des propriétaires ». Le Conseil du patrimoine religieux du Québec entend offrir son entière collaboration au ministère dans sa démarche, qui incitera les propriétaires à contribuer pleinement à la protection et à la valorisation du patrimoine.

© Isabelle Huppé (MCC), 2014



PLAN D'ACTION POUR L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

SAUVEGARDE ET VALORISATION
DU PATRIMOINE IMMOBILIER



Pour consulter le
PLAN D'ACTION

PLAN DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE VILLE-MARIE



Berceau de la ville de Montréal, l'arrondissement de Ville-Marie possède un héritage culturel d'une richesse et d'une variété impressionnantes. Avec la volonté de développer les meilleures pratiques en préservation et en mise en valeur du patrimoine, la Ville de Montréal s'est dotée d'un plan de mise en valeur du patrimoine de l'arrondissement.

Parmi les 10 interventions ciblées dans le plan, l'une concerne **la préservation des bâtiments religieux**. L'arrondissement propose, en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec, de réaliser une étude patrimoniale, financière et immobilière des bâtiments religieux présents sur le territoire. Ainsi, un inventaire complet des bâtiments religieux, comprenant notamment leur état de conservation, sera dressé afin d'établir une marche à suivre pour assurer leur pérennité dans le paysage urbain.



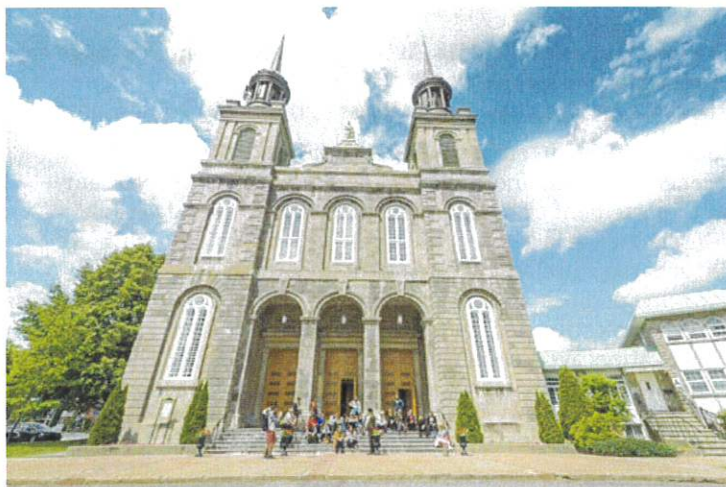
Pour consulter
LE PLAN DE MISE EN
VALEUR DU PATRIMOINE
VILLE-MARIE

PLAN D'ACTION EN PATRIMOINE DE LAVAL

La Ville de Laval vient d'adopter son premier plan d'action en patrimoine, qui couvrira la période de 2020 à 2024. Ce plan vise la reconnaissance du patrimoine lavallois comme un levier identitaire et générateur de vitalité économique. Il permettra à la Ville de remplir son mandat de conservation et de mise en valeur des différentes facettes de son patrimoine de manière proactive.

Parmi les actions à réaliser notons :

- La réalisation d'un inventaire du patrimoine architectural religieux et institutionnel.
- L'établissement d'une veille stratégique quant à l'avenir des grands ensembles institutionnels et religieux afin d'anticiper leur vacance et d'assurer leur pérennité, et ce, en collaboration avec les communautés religieuses, les instances gouvernementales ou tout autre représentant.
- La mise en valeur du patrimoine religieux par le biais d'activités de promotion et de sensibilisation.



Église Saint-Vincent-de-Paul



Pour consulter
LE PLAN D'ACTION

FORMATION EN MÉTIERS D'ART DU PATRIMOINE BÂTI



MÉTIERS D'ART
DU QUÉBEC

Dès janvier 2021, neuf tailleurs de pierre et menuisiers-ébénistes pourront participer à une formation de 15 semaines pour perfectionner leurs compétences en intervention sur le patrimoine bâti.

Cette formation, donnée en partie à distance et en présence, permettra aux artisans et ouvriers de se spécialiser sur l'approche des bonnes pratiques dans un contexte de conservation-restauration de bâtiments. Les participants pourront acquérir les connaissances et les techniques spécifiques aux interventions sur le patrimoine bâti. Une première au Québec!

Cette formation est développée suite aux demandes répétées des donneurs d'ouvrages, des architectes, etc. qui veulent compter sur une main d'œuvre spécialisée pouvant intervenir de façon

adéquate sur le patrimoine bâti. Elle fait suite aux recommandations du Plan d'action gouvernemental en culture du Québec 2018-2023, visant l'élaboration d'un programme de formation pour assurer la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti.

Cette formation fait partie du programme que le Conseil des métiers d'art du Québec, en partenariat avec le CEGEP du Vieux-Montréal, développe en vue d'une attestation d'études collégiales en métiers d'art du patrimoine bâti dans neuf métiers.

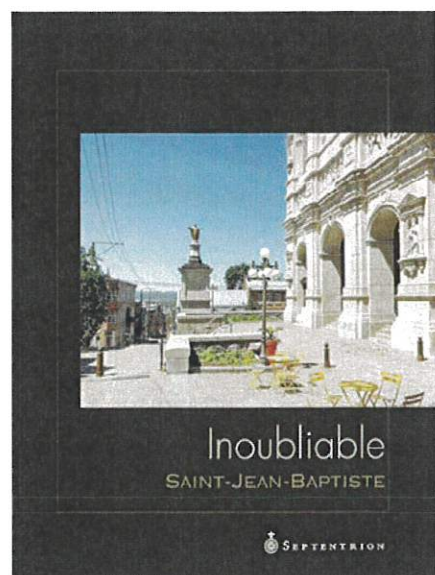
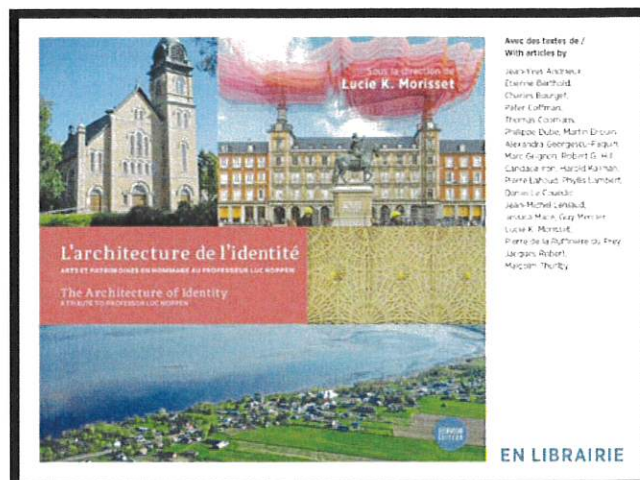


Pour vous consulter
LE PROGRAMME

L'architecture de l'identité. Arts et patrimoines en hommage au professeur Luc Noppen

(sous la direction de Lucie K. Morisset, Del Busso Éditeur, 2020)

L'ouvrage *L'architecture de l'identité* présente des « mélanges » d'art et de patrimoine en hommage à Luc Noppen, professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion, à l'UQAM, et fondateur de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. On y aborde, dans une perspective épistémologique et historique, l'analyse et l'interprétation des paysages construits ainsi que leur signification, avec le vœu de contribuer, comme Luc Noppen l'a fait au fil de sa carrière, au renouvellement de la recherche, des savoirs et de la formation sur ce qui, dans notre environnement bâti, porte du sens.



Inoubliable Saint-Jean-Baptiste

(Claude Corriveau et Frida France, Septentrion, 2020)

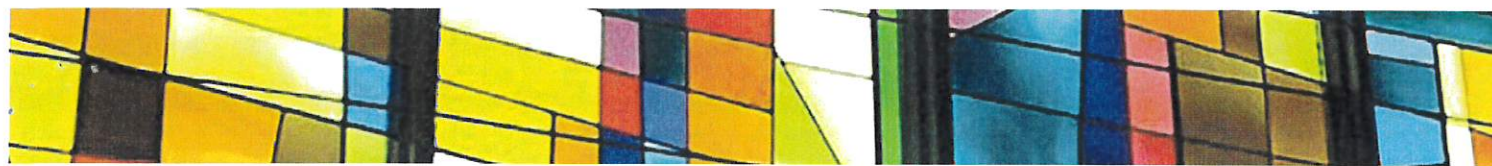
Inoubliable Saint-Jean-Baptiste présente l'histoire de la paroisse et du quartier en mettant en évidence la place de l'église dans le quotidien. Cet ouvrage offre une visite du bâtiment en images tout en proposant une vision inédite des œuvres qu'il abrite pour découvrir leur message et leur richesse patrimoniale. Abondamment illustré par des photographies anciennes et contemporaines de l'église et du quartier, ce livre est offert en héritage, comme un trésor.



À VENIR NOUVELLES FICHES DES ÉGLISES RÉINVENTÉES

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a produit quatre nouvelles fiches dans la collection Des églises réinventées. Cette collection présente des projets exemplaires de transformation d'églises patrimoniales au Québec. Les quatre fiches seront bientôt disponibles sur le site Internet du CPRQ. Restez à l'affut !





ARCHIVES RELIGIEUSES: IL FAUT PASSER À L'ACTION!

Notre société est confrontée à une crise majeure en ce qui a trait aux archives religieuses. La situation récente des Sulpiciens représente la partie qui émerge d'un état préoccupant. Pendant que nous assistons à la disparition progressive des membres des institutions qui ont érigé les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux d'avant la Révolution tranquille, les archives deviennent de moins en moins accessibles aux chercheurs, les déménagements forcent à sabrer dans les fonds d'archives, les documents conservés le sont parfois inadéquatement et sans personnel spécialisé.

Ceci survient au moment où l'État sonde la pertinence de réviser le contenu de la Loi sur les archives et de son cadre réglementaire. Tout cela s'effectue dans le contexte d'une utilisation croissante des technologies de l'information, de la transformation numérique de l'État, des enjeux actuels et futurs de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire québécois...

Les villes, municipalités régionales et diocèses peuvent faire partie de la solution avec l'allocation d'espaces pour conserver ces archives sur le territoire, mais il ne suffit pas de dénicher un entrepôt et d'empiler des boîtes. Un dialogue doit s'établir entre les dirigeants pour trouver un point d'équilibre entre l'engagement de l'État et celui des communautés. Investir pour favoriser des regroupements et offrir de l'accompagnement s'impose. Il n'y aura pas de solution unique : les responsabilités sont partagées et c'est sur le terrain que pourront se dégager des réponses à la crise actuelle, en concertation avec plusieurs intervenants. Les collectivités locales bénéficieront ainsi d'un patrimoine qui témoigne du développement de leur région et qui s'inscrit dans les activités visant la mise en valeur de celle-ci.

Voilà en résumé la conclusion de la table ronde Archives religieuses et enjeux de société, animée par Richard M. Bégin, administrateur du Conseil du patrimoine religieux du Québec et président de la

Fédération Histoire Québec, tenue le 28 octobre dernier. Cinq spécialistes y ont exprimé leurs points de vue : David Bureau, président du Regroupement des archivistes religieux; Brigitte Caulier, professeure titulaire au Département des sciences historiques de l'Université Laval; Simon Bissonnette, directeur général de la Fondation archives et patrimoine religieux du Grand Montréal; Frédéric Giuliano, président de l'Association des archivistes du Québec; et Hélène Laverdure, conservatrice et directrice générale des Archives nationales.

Le patrimoine archivistique religieux n'est pas moins important que le patrimoine architectural, et il touche à tout. Et comme le mentionnait l'un des panélistes, monsieur Bissonnette : « Sur 400 ans d'histoire, les communautés religieuses en auront façonné 350. Il me semble que ça mérite qu'on respecte et protège leur patrimoine. » Il faut donc agir, et vite, pendant que nous pouvons encore dialoguer avec les porteurs de ces institutions.

L'absence de stratégie nationale suscite de vives inquiétudes. La protection est annoncée dans l'urgence, tricotée à la pièce. De fait, aucune source de financement n'est consacrée spécifiquement aux archives religieuses. L'enchaînement des fermetures et des déménagements dans le secteur religieux accélère la quête d'espaces et d'entités à même de prendre la relève et d'assurer la pérennité de documents qui sont au cœur de notre histoire collective.



Près de 200 personnes ont assisté à la table ronde en direct. L'enregistrement est accessible en cliquant sur ce lien:
<https://www.youtube.com/watch?v=gV5gnB6HKIY>



PRIX D'EXCELLENCE 2020



Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a remis ses Prix d'excellence à l'occasion d'une cérémonie virtuelle animée par le chroniqueur Marc-André Carignan le 28 octobre dernier. Pour la huitième année, le CPRQ a récompensé des réalisations remarquables qui témoignent de l'attachement et de la passion des Québécois et Québécoises pour le patrimoine religieux. Parmi les 21 dossiers de candidature, 7 se méritent un prix ou une mention spéciale du jury.

Consultez le site internet du [Conseil du patrimoine religieux du Québec](#) pour obtenir plus d'information sur les Prix d'excellence et pour visionner les **capsules vidéos** présentant les projets gagnants ainsi que la **cérémonie**.

Le CPRQ tient à remercier les commanditaires officiels des Prix d'excellence, soit le **Mouvement des caisses Desjardins**, la **Banque Nationale** et **Deloitte**.

LAURÉAT 2020

CATÉGORIE RESTAURATION

Corporation de l'église Saint-James the Apostle (Cacouna)

Restauration de l'église Saint-James the Apostle et du presbytère



Sur la photo : Monsieur Peter Jones, membre de la Corporation St. James the Apostle et monsieur Marc-André Carignan, animateur et chroniqueur. Absente sur la photo : Madame Céline Cyr, directeur principal – clientèle institutionnelle – Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Vu l'envergure des travaux à réaliser pour une si petite communauté, l'ampleur de la tâche était considérable. Alors que de nombreuses églises au Québec font face à ce même défi, la Corporation de l'église Saint-James the Apostle a profité de l'occasion pour mieux faire connaître son église et son presbytère à l'ensemble de la population. Un festival de musique se tenant dans l'église a été mis sur pied pour aider à financer les travaux de restauration et il a fait salle comble. Grâce au succès de l'événement, la communauté cacounoise pourra profiter de ce beau monument encore longtemps.

MENTION SPÉCIALE DU JURY

prix
d'excellence



Sur la photo : Monsieur David Bousquet, membre de la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe et madame Céline Cyr, directeur principal – clientèle institutionnelle – Fédération des caisses Desjardins du Québec.

CATÉGORIE RESTAURATION

Société du patrimoine religieux du diocèse
de Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)

Sauvegarde de l'Opus 9



Le jury a particulièrement remarqué les efforts de la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe pour remettre en fonction l'orgue Casavant le plus ancien encore dans son état d'origine, mais également pour lui trouver un nouveau lieu de résidence. Armés de patience, les acteurs œuvrant à sa sauvegarde ont su créer des partenariats, notamment avec la Ville de Saint-Hyacinthe et Casavant Frères, afin de restaurer l'instrument, qui est désormais une source de fierté pour la communauté maskoutaine.

LAURÉAT 2020

CATÉGORIE MISE EN VALEUR

Monastère des Augustines (Capitale-Nationale)

Portail Web du Centre d'archives du Monastère des Augustines



L'accès aux archives religieuses québécoises et canadiennes est, de manière générale, difficile. Le jury tient à souligner l'effort du Centre d'archives du Monastère des Augustines de donner suite à la volonté de la Fédération des Augustines du Canada de rassembler le patrimoine documentaire de ses douze monastères afin d'en éviter la dispersion. Le Centre d'archives s'est donc donné le devoir et les moyens de rendre accessible une mémoire institutionnelle riche et imposante, qui permet de rappeler aux Québécois et aux Québécoises le rôle important de cette communauté religieuse dans leur histoire et leur identité.



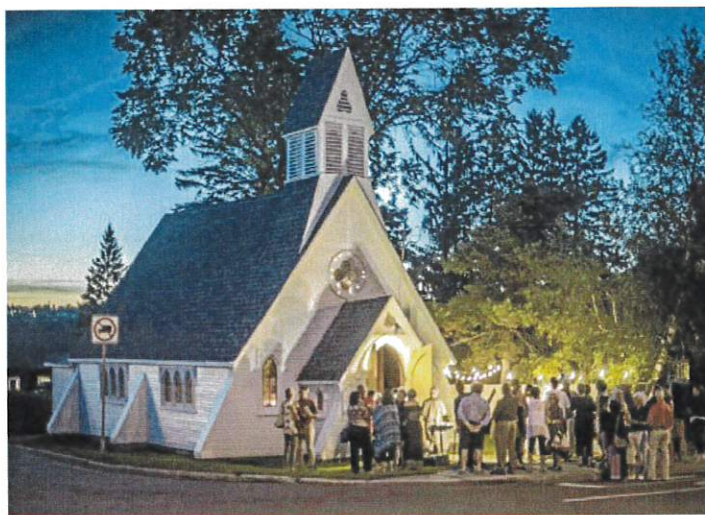
Sur la photo : Madame Maryse Gagné, directrice, services aux entreprises Est de Montréal et communautés religieuses chez Banque Nationale, madame Sara Bélanger, historienne-archiviste responsable du Centre d'archives et monsieur Marc-André Carignan, animateur et chroniqueur.

OBNL Rang 1 - Direction (Estrie)

Chapelle du rang 1



Sur la photo : Madame Maryse Gagné, directrice, services aux entreprises Est de Montréal et communautés religieuses chez Banque Nationale, monsieur Stéphane Lavallée, propriétaire de la Chapelle du Rang 1 et monsieur Marc-André Carignan, animateur et chroniqueur.



Source : Télé-Québec

Il est étonnant de voir comment un petit nombre d'individus qui prend en charge la tâche considérable de transformer une église peut avoir autant d'impact dans la communauté. La nouvelle vocation culturelle de l'ancienne chapelle anglicane Saint-Barnabas réussit même à avoir un rayonnement qui dépasse Lac-Mégantic. En effet, la petite salle de spectacle permet de créer des moments d'intimité inoubliables entre des artistes et leur public dans un décor conservé et restauré. Le jury a été convaincu de l'amour des intervenants pour leur église et espère que cela inspirera d'autres personnes à s'engager pour leur communauté.

Monsieur Denis Robitaille (Capitale-Nationale)



Sur la photo : Madame Stéphanie Major, directrice principale – audit et certification chez Deloitte, monsieur Denis Robitaille, lauréat et monsieur Marc-André Carignan, animateur et chroniqueur.

Alors que le projet du Monastère des Augustines a été maintes fois récompensé, peu de gens connaissent Denis Robitaille, qui a relevé avec brio le défi d'assurer la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine exceptionnel des Augustines. Le jury a remarqué l'importance que M. Robitaille accorde à la concertation et la façon dont il a mobilisé les différents acteurs qui ont contribué à la réhabilitation du monastère. L'Hôpital général de Québec est entre bonnes mains avec l'arrivée de M. Robitaille comme chargé de projet pour une éventuelle reconversion du monastère.



LAURÉAT 2020

CATÉGORIE BÉNÉVOLE

Monsieur Ghislain Roy (Abitibi-Témiscamingue)

Le jury salue la persévérance et la détermination de Ghislain Roy, qui a su convaincre les bonnes personnes de l'importance de sauvegarder la cathédrale d'Amos. Cet homme grandement impliqué dans sa communauté a réalisé des actions de sollicitation qui auront permis de conscientiser toute une région à l'importance du patrimoine religieux dans l'identité collective et à la nécessité de le conserver. Il n'y a aucun doute que M. Roy atteindra son ambitieux objectif de campagne de financement.



Sur la photo: Madame Stéphanie Major, directrice principale – audit et certification chez Deloitte, monsieur Ghislain Roy, lauréat et monsieur Marc-André Carignan, animateur et chroniqueur.



LAURÉAT 2020

CATÉGORIE PRIX DU PUBLIC

Fabrique de la paroisse Saint-Mathias-sur-Richelieu (Montréal)

Restauration de l'église Saint-Mathias



Sur la photo: Monsieur Sylvain Loiseleur, marguillier de la fabrique de la paroisse Saint-Mathias-sur-Richelieu et madame Josée Grandmont, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec



Pendant cinq semaines, plus de 1 000 personnes ont pu voter en ligne pour leur projet coup de cœur. Les travaux de restauration de l'église Saint-Mathias, construite de 1784 à 1788, et du mur entourant le cimetière visaient à valoriser l'enclos paroissial, témoin phare de l'histoire du noyau villageois. Ainsi, l'église, les murs du cimetière et les charniers ont été soigneusement restaurés après de nombreuses expertises.

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL
DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

100, rue Sherbrooke Est, bureau 3300
Montréal (Québec) H2X 1C3

Téléphone : 514 931-4701 ou 1 866 580-4701
Télécopieur : 514 931-4428



SUIVEZ-NOUS

www.patrimoine-religieux.qc.ca

